Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20260407-DELIB_9_26-DE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MELGVEN (29140)
SEANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026

Le sept avril deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MELGVEN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine ESVANT, maire.

Présents : Alexandra ANDRE-BABUSIAUX, Laurent BAUR, Sophie CABON, Morgane CARIOU, Bertrand CLEQUIN, Christelle CORBEL, Marie-Hélène EPARVIER, Catherine ESVANT, Christelle EVENOU, Frédéric FLAO, Sylvie FURIC, Ludivine GOURLAOUEN, Marc HERLEDAN, Gaëlle KERIBIN, Iwan KERVADEC, Dylan LE CORRE, Stéphanie LE NOC, Christophe MARREC, Julien PENVEN, Marc POMMIER, Gildas PRIGENT, Yvon TANNE, Nicole TREGUIER

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers votants : 23
Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2026

Bertrand CLEQUIN a été nommé secrétaire de séance, à l'Unanimité.

N°2026/9

OBJET : PORTE A CONNAISSANCE DELEGATIONS DES ADJOINTS ET DESIGNATION DE CONSEILLERS DELEGUES

RAPPORTEUR : Catherine ESVANT

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les délégations accordées au Maire,

Considérant que le nombre d'adjoints a été fixé à 6 par la délibération n° 2026-3 du 20 mars 2026 et qu'ils ont été élus par la délibération n°2026-4 du 20 mars 2026,

Madame La Maire propose de leur attribuer les délégations suivantes :

- **Monsieur Christophe MARREC**, 1er adjoint aux affaires générales, aménagements agriculture et environnement
- **Madame Gaëlle KERIBIN**, 2ème adjointe à l'action sociale et CCAS
- **Monsieur Frédéric FLAO**, 3ème adjoint à la vie locale, associations, sports et circuits de randonnées
- **Madame Christelle CORBEL**, 4ème adjointe à l'urbanisme et l'habitat
- **Monsieur Bertrand CLEQUIN**, 5ème adjoint aux travaux, bâtiments, voirie, réseaux et à la prévention
- **Madame Alexandra ANDRE-BABUSIAUX**, 6ème adjointe aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse

Considérant que la Maire peut désigner des conseillers délégués qui sont chargés du suivi et de l'animation des domaines qui leur sont confiés, sans pouvoir de décision propre, sauf délégation de signature accordée par arrêté du Maire.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212901466-20260407-DELIB_9_26-DE

Considérant que les conseillers municipaux délégués percevront une indemnité de fonction dont le montant est fixé par la délibération susvisée, dans la limite de l'enveloppe indemnitaire globale.

Madame La Maire propose de désigner en qualité de conseillers municipaux délégués, pour assister la Maire et les adjoints dans l'exercice de leurs fonctions :

- **Madame Marie-Hélène EPARVIER, déléguée à la solidarité et aux ainés**
- **Madame Ludivine GOURLAOUEN, déléguée à la culture et la communication**
- **Monsieur Julien PENVEN, délégué au tourisme et au patrimoine**

Le conseil municipal,

PREND ACTE des délégations des adjoints et de la désignation de 3 conseillers délégués.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Maire
Catherine ESVANT

